



PROROGATION DU DELAI DE TENUE DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES  
2017

À la suite de la Requête déposée auprès de la Présidente du Tribunal de Commerce de Créteil, enregistrée sous le n° 2018O00201, en vue de la prorogation du délai de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire,

La Présidente du Tribunal de Commerce de Créteil a rendu une ordonnance le 31 mai 2018, prorogeant jusqu'au 31 octobre 2018 le délai de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Conformément au calendrier prévisionnel de communication financière, la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire est programmée le 17 septembre 2018.

**Contact :**

Mme Carole Haddad: 01 823 923 71

**BOURRELIER GROUP**

Siège : 21, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 94120 Fontenay sous-bois  
Société Anonyme au capital social de 31.106.715,00 € - RCS CRETEIL 957 504 608 - APE 7010Z

[www.bourrelier-group.com](http://www.bourrelier-group.com)

Nyse Euronext ISIN :

FR 000 0054421

